

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Qu'on appelle les députés.

(La motion de l'honorable M. Drury, mise aux voix, est adoptée.)

• (9.50 p.m.)

ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Allmand	Lessard
Badanai	(Lac-Saint-Jean)
Barrett	Lind
Bécharé	Loiselle
Beer	Macdonald (Rosedale)
Blouin	MacEachen
Boulangier	MacGuigan
Breau	Mackasey
Brown	McIlraith
Buchanan	McNulty
Cafik	Mahoney
Chappell	Marceau
Chrétien	Marchand
Clermont	(Langelier)
Cobbe	Marchand
Comtois	(Kamloops-Cariboo)
Corriveau	Morison
Côté (Richelieu)	Munro
Côté (Longueuil)	Noël
Crossman	O'Connell
Cullen	Olson
Cyr	Orange
Danson	Osler
Davis	Ouellet
De Bané	Penner
Drury	Pepin
Dubé	Perrault
Dupras	Portelance
Duquet	Pringle
Éthier	Prud'homme
Faulkner	Richard
Forget	Richardson
Francis	Roberts
Gendron	Robinson
Gibson	Rochon
Gillespie	Rock
Givens	Roy (Timmins)
Goyer	Roy (Laval)
Gray	Sharp
Guay (Saint-Boniface)	Smith (Saint-Jean)
Guilbault	Stafford
Haidasz	Stanbury
Harries	Stewart
Hellyer	(Okanagan-Kootenay)
Hogarth	St. Pierre
Howard	Sulatycky
(Okanagan Boundary)	Sullivan
Hymmen	Thomas
Isabelle	(Maisonneuve-
Kierans	Rosemont)
Lachance	Tolmie
Laing	Trudeau
(Vancouver-Sud)	Trudel
Lang (Saskatoon-	Turner (London-Est)
Humboldt)	Turner (Ottawa-Carleton)
Langlois	Watson
LeBlanc (Rimouski)	Whelan—106.
Lessard (LaSalle)	

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Alkenbrack	Bell
Barnett	Benjamin
Beaudoin	Burton

[M. l'Orateur.]

MM.

Comeau
Dinsdale
Dionne
Douglas
Downey
Forrestall
Fortin
Gilbert
Gleave
Grills
Gundlock
Hales
Harding
Horner
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)
Knowles (Norfolk-
Haldimand)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
La Salle
Lundrigan
MacInnis (Cape
Breton-East Richmond)
MacInnis (M^{me})
MacLean
Macquarrie
McCleave
McGrath

MM.

McIntosh
McQuaid
Marshall
Mather
Mazankowski
Monteith
Moore
Muir
Murta
Nielsen
Noble
Nystrom
Orlikow
Paproski
Peddle
Peters
Rodrigue
Rose
Rowland
Saltsman
Scott
Skoberg
Southam
Stewart (Marquette)
Thomas (Moncton)
Thomson
(Battleford-Kindersley)
Valade
Yewchuk—59.

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée.

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (C), À L'EXCLUSION DES CRÉDITS 10C ET 35C CONCERNANT LE MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) propose:

Que le budget supplémentaire (C) des sommes requises pour le service du Canada pour l'année se terminant le 31 mars 1971, sauf les crédits 10c et 35c concernant le ministère des Affaires des anciens combattants, et tout crédit adopté aujourd'hui, soit adopté.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. Drury propose alors: Que le bill C-235, accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur: Quand ledit bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

Des voix: Maintenant.

L'hon. M. Drury propose alors: Que le bill C-235, accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1971 soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, étudié par la Chambre formée en comité plénier et rapport est fait du bill.)